



## LES ARCHERS L'ISLOIS

*Pièces à fournir pour inscription*

- ✓ Certificat médical d'aptitude à la pratique du tir à l'arc **de - 3 mois avec la mention « y compris en compétition »** (pour tous les licenciés)
- ✓ Fiche d'inscription dûment remplie (pour tous les licenciés)
- ✓ Paiement : chèques ou espèces (pour tous les licenciés)
- ✓ Photos : 1 (adulte) et 2 (enfant) (pour tous les licenciés)
- ✓ Chèque caution de 150 € non encaissable (pour les licenciés souhaitant bénéficier d'un prêt d'arc)
- ✓ Chèque caution clefs : 50 € non encaissable (pour les adultes compétiteurs)

Deux permanences sont prévues pour les inscriptions :

**Samedi 21 septembre et samedi 05 octobre 2013**  
**de 10 h 00 à 12 h 30**

**Merci de vous munir des documents cités ci-dessus**  
**lors de votre inscription.**

**Attention !**

*Pour les anciens licenciés, la saison se termine au 30/09/2013*

